



Séjour Codep92 - du 28 mai au 6 juin 2026

Les jardins et demeures historiques anglais (Kent et East-Sussex)

Bulletin d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : F • M •

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

N° de licence : _____ N° de club : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. dom. : _____ Tél. travail : _____

Mobile : _____ E-mail : _____

Je souhaite une chambre (suivant capacité des hôtels) :

double • à partager avec :

twin • à partager avec :

Acceptez-vous que paraissent vos coordonnées sur une liste distribuée aux participants ?

Oui • Non •

Droit à l'image : Oui • Non •

Gros ronfleur individuel : Oui • Non • (pour limiter

+les difficultés de cohabitation)

Je certifie exacts les renseignements fournis et je consens que les données communiquées soient utilisées dans le cadre du traitement de mon inscription. Je déclare avoir pris connaissance et accepté le tarif imprimé dans le descriptif d'information, avec les conditions générales et particulières de vente, d'inscription et d'annulation qui forment partie intégrante de la présente réservation. Je joins la photocopie de ma licence 2026 et je règle immédiatement, à titre d'acompte, la somme de:

(en chiffres) : 200 euros

(en lettres) : Deux cents euros

• J'ai bien compris et j'accepte les conditions d'annulation précisées en page 2/2 du présent bulletin d'inscription

À _____

Le :

Signature obligatoire :

Mode de règlement :

• chèque à l'ordre de : Codep 92

• virement sur le compte du Codep 92 :

IBAN : FR76 3000 3038 7000 0504 0491 415

BIC : SOGEFRPP

Solde du séjour : 850 Euros, à payer au plus tard le 20/04/2026

Bulletin et chèques à envoyer à : Gérard Grèze 45 Avenue Lavoisier 92500 Rueil-Malmaison

N.B. : les inscriptions ne sont effectives qu'à réception du bulletin complété, accompagné de l'acompte et de la copie de la licence de l'année du séjour. Assurances : Accident corporel-Rapatriement : la licence " Mini-braquet " ne comporte pas ces garanties. En conséquence ceux qui n'auront pas opté pour la formule " Petit braquet " ou " Grand braquet " devront présenter obligatoirement une attestation nominative d'assistance/rapatriement et maladie.



Conditions d'annulation

L'acompte de 200 euros versé lors de l'inscription ne sera pas remboursé en cas d'annulation qui ne serait pas remplacée avant le départ du groupe.

Le solde de 850 euros sera remboursé si l'annulation est notifiée avant le 20/04/2026. Le remboursement ne sera que partiel si l'annulation conduit à la nécessité d'avoir une chambre single au lieu d'une chambre double ou twin.

Après le 20/04/2026 il n'y aura pas de remboursement par le Codep92.

Le Codep92 ne propose pas d'assurance annulation, à charge de chacun de souscrire une telle assurance auprès des compagnies spécialisées ou bien auprès de son assurance habitation qui peut aussi proposer une assurance annulation.

Pour mémoire les assurances annulation n'assurent le remboursement que pour les motifs suivants, dument justifiés (extrait des conditions europe assistance) :

Maladie grave, accident grave ou décès

- Pour soi-même, pour le conjoint de droit ou de fait ou une des personnes vous accompagnant, sous réserve qu'elle figure sur la même facture du contrat d'assurance
- Pour vos ascendants ou descendants et/ou ceux de votre conjoint ou de la personne vous accompagnant, sous réserve ...
- Pour vous frères, sœurs, beaux-frères, belles sœurs, gendres, belles filles
- + quelques autres motifs à voir dans les conditions du contrat d'assurance.

Quelques url de sociétés d'assurances pour les voyages :

<https://Assurance annulation voyage | Europ Assistance>

<https://www.assurance-voyage.axa-assistance.fr/>

<https://Assurance Annulation Voyage, vols et séjours - Allianz Travel>

<https://www.assur-travel.fr/produits/assurance-voyage-touristique/>

<https://www.groupama.fr/assurance-voyage/>